



Demander l'abandon de paternité à son père.

Par **Tchoue**, le **28/01/2008** à **12:44**

Bonjour,

Afin de préserver la famille que je souhaite construire, et suite à 23 années de déception, violences psychologiques (quelques fois même, physiques), et d'absences, je veux "couper les ponts" avec mon père. Ma soeur souhaite également le faire.

Un problème que nous rencontrons c'est que l'homme est extrêmement procédurier et refusera de faire cette demande de lui-même par pure mesquinerie (ne s'étant jamais intéressé à ses enfants)

On m'a parlé de la "demande d'abandon de paternité". Mais cette procédure est demandée par le père. Y en a t-il une autre?

Je vous remercie d'avance.